Panneau Accès Interdit à Toute Personne Étrangère au Service

Référence : A4480031



DESCRIPTION :

- **Message clair** : panneau « Accès interdit à toute personne étrangère au service » pour signaler une zone réservée au personnel autorisé
- **Idéal pour sécuriser les accès** : locaux techniques, zones sensibles, entrepôts, ateliers ou ERP
- **Dimensions** : 150 × 210 mm – format rectangulaire facile à installer sur porte ou mur
- **Matériaux au choix** : PVC rigide ou vinyle adhésif selon le type de fixation souhaité
- **Pose simple** : fixation par adhésif ou par vis selon le support
- **Utilisation intérieure et extérieure** : matériaux résistants aux conditions d'usage professionnel
- **Signalisation efficace** : permet de limiter les intrusions et de rappeler les règles d'accès aux visiteurs et prestataires

INFORMATION PRODUIT

Panneau Accès Interdit à Toute Personne Étrangère au Service

Signalez efficacement les zones réservées au personnel autorisé grâce à ce **panneau d'interdiction "Accès interdit à toute personne étrangère au service"**. Cette signalisation permet d'indiquer clairement qu'une zone est **strictement réservée au personnel habilité**, contribuant ainsi à limiter les intrusions et à sécuriser les espaces sensibles.

Conçu pour les environnements professionnels, ce panneau assure une **communication immédiate et sans ambiguïté** auprès des visiteurs, prestataires et collaborateurs. Il s'intègre facilement dans tous types d'établissements : entreprises, entrepôts, ateliers, établissements recevant du public (ERP) ou bâtiments administratifs.

Grâce à sa visibilité et à la clarté de son message, il participe activement à **l'organisation des accès et à la prévention des risques liés à la circulation de personnes non autorisées**.

Idéal pour signaler une zone à accès restreint

Ce panneau d'interdiction est particulièrement adapté pour :

- Signaler une **zone réservée au personnel**

- Sécuriser un **local technique ou une zone sensible**
- Limiter l'accès dans un **entrepôt, un atelier ou un espace de stockage**
- Informer les visiteurs ou prestataires qu'une zone leur est **interdite d'accès**
- Renforcer la signalisation dans un **ERP ou un site industriel**

La présence d'un panneau clair et visible permet de **structurer les flux de circulation dans les locaux** et de réduire les risques d'intrusion involontaire dans des espaces réglementés.

Caractéristiques techniques

- **Type de produit** : panneau d'interdiction
- **Message** : Accès interdit à toute personne étrangère au service
- **Dimensions** : 150 × 210 mm
- **Format** : rectangulaire
- **Coloris** : fond blanc avec texte noir
- **Matériaux disponibles** : PVC rigide ou vinyle adhésif
- **Fixation** :
 - Adhésif pour une pose rapide (vinyle)
 - Fixation par vis (PVC)
- **Usage** : intérieur et extérieur

Une signalisation claire et efficace

La signalisation d'interdiction joue un rôle essentiel dans la **gestion des accès et la prévention des risques en entreprise**. Ce panneau permet d'indiquer immédiatement qu'une zone est réservée au personnel autorisé.

Le message est facilement compréhensible et visible, ce qui permet d'éviter les erreurs d'accès et de **protéger les installations, équipements ou zones sensibles**.

Installation simple et rapide

Selon la version choisie, l'installation peut être réalisée de différentes façons :

- **Vinyle adhésif** : application directe sur portes, murs ou surfaces lisses
- **PVC rigide** : fixation par vis ou collage sur différents supports

Cette polyvalence permet d'installer facilement le panneau sur **portes d'accès, cloisons, murs ou portails**.

Matériaux résistants pour une utilisation durable

Fabriqué en matériaux robustes, ce panneau est conçu pour **résister aux conditions d'utilisation en environnement professionnel**. Les supports utilisés assurent une bonne tenue face aux manipulations quotidiennes, aux variations de température et aux conditions extérieures.

La version extérieure bénéficie d'une **résistance aux UV et aux intempéries**, garantissant une signalisation durable dans le temps.

Une signalisation indispensable pour la sécurité des locaux

Mettre en place une signalisation claire est essentiel pour **structurer les espaces et protéger les zones à accès limité**. Ce panneau d'interdiction contribue à informer immédiatement les personnes présentes sur le site et à rappeler les règles d'accès en vigueur.

Il participe ainsi à **la prévention des risques et à la bonne organisation des flux dans les locaux professionnels**

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4480007 Modèle - PVC 2 mm

Réf. A4480031 Modèle - Vinyle Souple Autocollant